

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 603

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appel légèrement pathétique (à 5%)

1. Je ne suis, certes, qu'un piètre photographe. Outre la ribambelle familiale, je ne photographie en somme que des montagnes, des pâturages (avec vaches) et des arbres (dans le brouillard ou sous la neige).

2. Ce qui m'intéresse surtout, dans l'affaire, c'est la magie physico-chimique ou optico-mécanique des procédés et processus.

3. Les processus chimiques actuels, justement, complexes jusqu'à l'effroyable, sont pourtant — disons-le tout net — pauvres et d'une élégance plus que douteuse. Efficaces, rapides, précis, sans doute, mais pauvres. Et d'une pauvreté doublée d'hypocrisie.

4. De fait, la quasi-totalité des photographies tirées aujourd'hui disparaîtra rapidement, à moins d'être conservée dans des conditions bien particulières. Ni les émulsions, ni les supports, ni les traitements qu'ils subissent ne sont plus conçus pour permettre aux images de résister au temps. Archivistiquement parlant: c'est de la merde, ou à peu près. Il faut que les populations le sachent.

DES TIRAGES POUR UN SIÈCLE

5. Je cherche depuis pas mal de temps un procédé de tirage ayant quelque dignité, c'est-à-dire assurant à l'image, moyennant quelques précautions simples, une *permanence d'au moins un siècle*. C'est un peu court, mais c'est un bon début.

6. Le transfert, puis la vitrification de l'image sur un support de céramique est une méthode offrant de solides garanties de conservation. Les meilleures probablement. Mais les produits nécessaires à l'opération sont actuellement

introuvables. Du moins, je ne les ai pas trouvés. Très fâcheux. Un gigantesque fabricant de produits photographiques m'a toutefois laissé entendre qu'ils seraient à nouveau commercialisés l'année prochaine, par je ne sais qui. On verra ça.

7. Le tirage sur support de céramique, outre qu'il exige un four non négligeable, réclame semble-t-il un soin extrême et des tours de main que les livres sont incapables de décrire. A ce que je sais, plus personne en Suisse ne tire de photos sur céramique. Mais j'aimerais bien me tromper.

8. Parmi les autres procédés assurant aux images une bonne conservation, le *tirage au charbon* semble particulièrement indiqué. Il est notamment recommandé par les ouvrages de la «Bibliothèque de Photographie», publiée en 1909 et que je bois comme du petit lait.

9. Il se peut, oui, il se peut que certaines personnes, ici en Suisse romande, soient en mesure de procéder à un tirage au charbon (il s'en trouve en France, mais je ne les connais pas).

10. Il s'agit certainement de personnes âgées qui, dans les années folles de l'entre-deux guerres, ont, photographes amateurs ou professionnels, utilisé ce procédé à l'époque déjà considéré comme périmé.

11. Ces personnes doivent être immédiatement considérées comme des biotopes intellectuels et manuels d'une importance nationale. Elles doivent être protégées à tout prix afin que je puisse apprendre auprès d'elle — si elles consentent à me transmettre leurs connaissances — le tirage au charbon.

12. Les lecteurs de DP sont donc invités à passer en revue leurs connaissances et à me signaler — contre une bouteille — tout vivant ayant manipulé du papier (dit) Fresson, par exemple, bien connu des tireurs au charbon.

13. Faute de vivants, on se contentera de livres. Tant pis. L'ennui est que les livres de photogra-

phie postérieurs aux années 1910 ne décrivent déjà plus — du moins ceux que j'ai consultés — le processus de tirage de bout en bout et en détail. La préparation de la gélatine pigmentée, industrialisée déjà à l'époque, est laissée de côté — ce qui est évidemment très ennuyeux. La description et le choix des papiers également. Fâcheux.

LES SEPT LIVRES DE LA SAGESSE

14. Je cherche donc, pour les consulter et les photocopier, un et si possible plusieurs des ouvrages suivants: A. Fisch, «La photographie au charbon» (Mendel, Paris, 1893); Liebert, «La photographie au charbon» (Paris, 1876); Léon Vidal, «Traité pratique de photographie au charbon» (Gauthier-Villars, Paris, 1875); Charles Gravier, «Emploi du papier photographique dit charbon velours de M. Artigue» (Paris, 1894); Mathet, «Le procédé au charbon» (Paris, 1898); D. van Monckhoven, «Traité pratique de photographie au charbon» (Masson, Paris, 1879); Cheri-Rousseau, «Méthode pratique pour le tirage des épreuves de petit format par le procédé au charbon» (Gauthier-Villars, Paris, 1894).

15. Ou tout autre ouvrage sur le sujet.

16. La Bibliothèque nationale française ou la Société française de photographie possèdent certainement quelques-uns de ces livres. Mais, fauché comme je suis, je ne vais pas aller à Paris, si je peux l'éviter. Quant à faire venir les livres, heuh, heuh, je les connais, autant s'adresser à la bibliothèque du Congrès à Washington ou à celle du Kremlin.

17. Voilà. Vous êtes avertis. Vous êtes bien gentils. Je vous embrasse bien fort et je ne vous oublierai pas dans mes prières et bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer.